



OBSERVATOIRE CITOYEN POUR
L'INSTITUTIONNALISATION DE LA DEMOCRATIE

MODÈLE DE PROGRAMME POLITIQUE MULTISECTORIEL

James BOYARD

*Préparé par le Prof. James
Boyard, Consultant
Pour le compte de l'OCID*

14, rue Borno, Pétion-Ville, Haïti

(509) 3606-2600

www.ocidhaiti.org

jicocid@gmail.com

Destiné aux cadres des Partis politiques haïtiens, aux cadres des organisations de la société civile, aux médias et autres secteurs de la vie nationale intéressés par le renforcement du système de partis politiques et de la gouvernance démocratique en Haïti

TABLE DES MATIÈRES

1.RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
2.DIAGNOSTIC GÉNÉRAL ET MISE EN CONTEXTE	2
3.VISION ET AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME POLITIQUE	7
4.CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME POLITIQUE.....	11

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce document se veut être un modèle pratique de Programme politique dont l'orientation stratégique conviendrait aussi bien à des partis d'ascendance idéologique dite centre droit qu'aux partis inscrits dans la grande famille de la social-démocratie. Au cours de sa formulation, le document a privilégié une option idéologique centriste, tout en s'imprégnant des grandes démarches méthodologiques formelles consacrées dans le Guide méthodologique de rédaction des Programmes politiques à l'usage des Partis politiques proposées par l'OCID.

En effet, pour respecter les critères de pertinence et d'efficacité, cet exemple d'offre programmatique est resté en lien avec les principaux enjeux et défis qui caractérisent le contexte haïtien depuis au moins une vingtaine d'années, sans oublier d'être sensible aux travaux déjà réalisés par l'OCID tant dans le domaine des enquêtes sur les préoccupations de la population et ses perceptions des valeurs et des institutions de la démocratie que dans le domaine de la promotion des Programmes politiques alternatives.

Autant dire, en déclinant ce modèle de Programme politique multisectoriel en cinq (05) grands axes stratégiques, à savoir, Sécurité alimentaire, Enseignement fondamental, Développement et inclusion économique, Résilience environnementale et Sécurité publique, ce travail a fait le choix de rester intimement enraciné à la fois avec les principaux facteurs de fragilité persistants et émergeants qui caractérisent la crise multidimensionnelle haïtienne, les principaux éléments de revendication de la majorité des citoyens exprimés dans les enquêtes ou les consultations sociales de l'OCID et les grandes orientations du Plan stratégique de développement d'Haïti à l'horizon 2030.

En clair, ce modèle de Programme politique multisectoriel peut être considéré comme un document prêt-à-porter ou prêt-à-l'usage par l'ensemble des Partis politiques qui sont les partenaires de l'OCID dans le cadre du projet « Promotion de la Participation aux Processus Politiques pour des Politiques Publiques Pertinentes en Haïti » (7P-Haïti).

Dans le cadre de ce projet visant à renforcer la capacité des Partis politiques à améliorer la qualité de leur offre politique dans la perspective d'organisation des prochaines élections, les cadres des Partis inscrits aux programmes de formation et de coaching mis en place par l'OCID auront l'avantage de mobiliser l'ensemble de ce document ou certains de ses axes sectoriels comme éléments de contenu pour alimenter et soutenir leur propre cadre stratégique, programme ou discours politique.

2. DIAGNOSTIC GÉNÉRAL ET MISE EN CONTEXTE

Depuis près de quatre décennies, la société haïtienne fait face à une dynamique de crise multidimensionnelle qui ne cesse d'hypothéquer son développement, voire de menacer même son existence. Considéré en effet comme le pays le plus pauvre du sous-continent Amérique latine et Caraïbes et l'un des pays les plus pauvres du monde, Haïti ne cesse de connaître une situation de plus en plus chaotique sur le plan macro-économique, politico-institutionnel et sécuritaire.

A preuve, selon un rapport de la Banque mondiale, l'économie haïtienne s'est contractée pendant six (06) années consécutives, soit -1,7% en 2019 ; -3,3% en 2020 ; -1,8% en 2021, -1,7%, -1,9 en 2023 et -4,2 l'année dernière. Cette situation macro-économique catastrophique est due à l'influence conjuguée d'au moins trois grands facteurs de risque persistants et émergents, dont :

01) *L'instabilité politique chronique* - Depuis la chute de la dictature des Duvalier en 1986, le pays est enlisé dans un cycle de crise politique quasi-permanente qui aura d'abord de graves conséquences sur la stabilité gouvernementale, au point que 29 Premiers ministres¹ et 16 Présidents se sont déjà succédés depuis les premières élections post-Duvalier en 1988 à la tête du Pouvoir exécutif. En plus de compromettre la performance de l'action publique, ce contexte de trouble et d'instabilité chronique n'a pas cessé, parallèlement avec l'usure du temps, d'impacter négativement la santé des institutions et des secteurs économiques et productifs en général.

02) *Les catastrophes environnementales* - En raison de la position géographique et de la situation géomorphologique du pays, associée à l'aggravation accélérée de l'écosystème haïtien liée au comportement prédateur de l'individu vis-à-vis de l'environnement, Haïti est classée selon l'Indice de gestion des risques (INFORM) comme le pays le plus vulnérable dans la région caribéenne et le 14^e sur le plan mondial face aux phénomènes climatiques et telluriques.² Pour beaucoup de spécialistes et de chercheurs, la vulnérabilité du pays est aggravée depuis quelques années par un double phénomène, un « effet de rétrécissement » de ces phénomènes naturels, dans le sens que la période de temps qui espaces le passage de ces derniers devient de plus en plus court et un « effet de durcissement » de la gravité de ces phénomènes, dans la mesure où chaque désastre naturel ayant touché le territoire haïtien semble être succédé par des désastres d'une ampleur encore plus grande³. A titre d'exemple, en dehors de leur lourd bilan humain, le passage de l'ouragan Jeanne en 2004 avait occasionné des pertes et

¹ Jean Robert Herard. Les Premiers ministres de la République d'Haïti : de 1988 à 2023. Traverse city : Michigan. Pp. 14-24

² Plan national de gestion des risques de désastres 2019-2030. https://www.mict.gouv.ht/wp-content/uploads/2020/06/SNGRD_Plan_national_GRD_2019_2030

³ James Boyard. « L'Insécurité environnementale, une menace négligée en Haïti », dans *Le Procès de l'Insécurité : Problèmes, Méthodes et Stratégies*. Port-au-Prince : Edition Kopivit/l'Action sociale. Pp. 139-162

dommages matériels évalués à 476,8 millions de dollars américains (soit 7 % du PIB). Les ouragans Fay, Gustave, Hannah et Ike en 2008 allaient provoquer quatre ans plus tard des pertes matérielles se chiffrant à 1,1 milliard de dollars américains (soit 14,6 % du PIB). Deux ans après seulement, le terrible séisme du 12 janvier 2010 devait engendrer des dommages évalués à 7,8 milliards de dollars américains (soit 117 % du PIB).⁴ En 2016, soit six ans plus tard, l'ouragan Matthew a occasionné des ravages estimés à environ 2 milliards de dollars américains (Soit 15% du PIB)⁵ et en août 2021 le pays devait subir un nouveau tremblement de terre meurtrier de magnitude 7.2, occasionnant au passage des pertes avoisinant 1.6 milliards de dollars américains (soit 10.9% du PIB). Cela dit, si sur une courte période de 17 années, s'étendant de 2004 à 2021, Haïti a accusé une perte totale de richesse évaluée à 164,5% de son Produit intérieur brut, l'ensemble de ses déficits vont impacter négativement la performance économique du pays et le bien-être matériel de la population⁶.

03) L'aggravation du climat de sécurité - Avec 5601 personnes assassinées en 2024, soit une hausse de plus de 1000 personnes par rapport à l'année dernière, 1494 cas de kidnapping et 2212 personnes blessées par balle durant cette même année, l'insécurité criminelle, comme le témoigne une enquête menée par l'OCID en 2021 sur les « préoccupations de la population... »⁷, s'est imposée définitivement comme le plus grand défi auquel est confronté aujourd'hui le citoyen haïtien. Evidemment, comme l'indique, le communiqué de presse du Haut-commissariat aux droits de l'homme en date du 07 janvier 2025⁸, ces statistiques criminelles ne permettent pas à elles seules de rendre compte du drame absolu que vit la population haïtienne. En effet, outre ces infractions graves contre les personnes, le phénomène de prolifération, d'extension et de radicalisation des gangs armés est responsable d'une tragédie humanitaire et socio-économique qui menace à la fois la survie de l'Etat et de la société. Parmi les effets dramatiques dus à l'insécurité, il y a lieu de mentionner, entre autres, les situations décrites ci-dessous :

- **Les déplacements massifs de population** - Selon le dernier Rapport de l'Organisation internationale de la migration (OIM) datant d'octobre 2024, les personnes en situation de déplacées internes forcées ont été évaluées à plus de 700 000, dont la moitié sont des enfants⁹ et des milliers d'autres sont des femmes enceintes, des personnes handicapées et des vieillards qui font en plus face à des

⁴ Idem. Pp. 137-160.

⁵ LE DEVOIR. Haïti, la perle ternie par les catastrophes naturelles ». <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/625932/>

⁶ Idem

⁷ OCID. Rapport de synthèse. *Enquête nationale sur les préoccupations de la population et ses perceptions des valeurs et des institutions démocratiques*. Décembre 2021. <https://www.ocidhaiti.org/admin/dist/document>

⁸ Nations unies. <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2025/01/haiti>

⁹ ONU Info. « Haïti : plus de 700.000 personnes déplacées, la moitié sont des enfants » <https://news.un.org/fr/focus-topic>

situations de malnutrition aiguë, à des conditions sanitaires infrahumaines et à de niveaux élevés de maladies contagieuses dans les sites d'hébergement surpeuplés et insalubres.

- **L'insécurité alimentaire** - Le nombre de personnes en Haïti confrontées à la faim aiguë est estimé en septembre 2024 selon le FAO, le PAM et la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) à près de la moitié de la population, soit 5.4 millions d'habitants¹⁰, dont deux millions sont aux prises avec des niveaux de faim d'urgence (Phase 4 de l'IPC). Parmi les régions du pays les plus touchées par cette situation d'insécurité alimentaire d'urgence, il y a lieu de mentionner le département du Nord, hormis le Cap-Haïtien, le département du Sud, à l'exception de la commune d'Aquin, le Haut Plateau Central, la zone rizicole et la zone sèche de l'Artibonite, la zone montagneuse des Nippes, les zones sèches du Sud-Est, les quartiers pauvres de Tabarre, de Cité Soleil, de Croix des Bouquets, de bas de Delmas et de Port-au-Prince, ainsi que des sites de déplacés de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince¹¹.
- **Les risques de crise sanitaire** - Depuis leur offensive du 29 février 2024, les gangs armés ont continué à prendre pour cibles les infrastructures de santé dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, au point que plusieurs sources au niveau de certaines agences internationales et d'organisations de la société civile chiffrent à plus d'une trentaine le nombre d'hôpitaux, de centres de santé communautaires, de cliniques et de pharmacies qui ont été vandalisés ou forcés de fermer leurs portes¹². L'incendie de l'un des rares hôpitaux de référence de Port-au-Prince, celui de Bernard Mevs le 17 décembre 2024 et l'attaque contre l'hôpital général, considéré comme le plus grand centre hospitalier public du pays, provoquant la mort de plusieurs journalistes et d'un policier le 24 décembre de la même année, atteste de la volonté des gangs armés d'empêcher à la population d'accéder aux soins de santé¹³. Ces actions visant à paralyser le système de santé au niveau de la capitale risquent d'autant plus de déboucher sur une crise sanitaire que la pression exercée par les gangs armés sur les grands axes de transit et de communication dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince pousse déjà à des situations de pénurie de médicaments.
- **Le recul du droit d'accès des enfants à l'éducation** – D'octobre 2022 à février 2023, plus d'une école sur quatre étaient restées fermées à cause de l'extension territoriale des gangs armés. Au

¹⁰ FAO. « En Haïti, la faim vient d'atteindre un nouveau sommet historique : près d'un haïtien sur deux est désormais en situation d'insécurité alimentaire aiguë ». <https://www.fao.org/americas/news/>

¹¹ Haiti - Integrated Food Security Phase Classification. “ ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË AOÛT 2024 - JUIN 2025”. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/

¹² ONU Info. “Haïti : un expert de l'ONU préoccupé par les attaques contre le secteur de la santé ». <https://news.un.org/fr/story/2025>

¹³ OPS. “ L'OPS appelle à la protection des infrastructures et des services médicaux en Haïti pour garantir un accès continu dans un contexte d'escalade de violences ». <https://www.paho.org/fr/nouvelles/23-12-2024>

cours des quatre premiers mois de l'année scolaire 2023, soit d'octobre à février, environ 72 écoles auraient été prises pour cible par les gangs armés. Bien entendu, avec l'offensive des bandits armés de Grand-Ravine en août 2023 contre les quartiers de Carrefour feuille, la possibilité pour les enfants de l'aire métropolitaine de Port-Au-Prince d'accéder à l'éducation s'est encore considérablement réduite. A preuve, non seulement ces violences armées ont entraîné le déplacement forcé de 12 057 enfants et 473 enseignants, il a été révélé au terme d'une enquête conduite par le Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle en octobre dernier que ces personnes déplacées sont réparties dans 43 sites d'hébergement à Port-au-Prince, Delmas et Tabarre, comprenant notamment 18 écoles publiques et 18 écoles privées¹⁴. En outre, selon un Rapport des Nations unies publié en mai 2024, près de 200 000 enfants étaient privés d'école dans les départements de l'Artibonite et l'Ouest du fait que non seulement la violence des gangs armés avait poussé 900 écoles à fermer leurs portes, mais aussi parce qu'un bon nombre d'infrastructures scolaires étaient transformées en sites d'hébergement provisoires, soit 35 sites de personnes déplacées sur les 85 sites recensés¹⁵. Evidemment, avec le contrôle de plus en plus effectif exercé par les gangs de l'alliance « Viv Ansanm » depuis octobre 2024 sur le quartier très populeux de Solino et de ses zones avoisinantes et le risque d'assimilation future de nouveaux territoires dans la zone métropolitaine de l'Ouest, le nombre d'enfants privés d'école pourrait encore augmenter davantage.

- **L'aggravation du chômage et de la pauvreté** - En dehors des causes structurelles, la délocalisation de certaines entreprises et la coupe dans le personnel due à la pression exercée par les gangs armés sur les infrastructures de communication, d'approvisionnement et de commerce ont contribué à un taux de pauvreté évalué par la Banque mondiale en 2022 à 68% de la population active¹⁶. Cette pauvreté de masse s'est malheureusement aggravée à cause de la hausse vertigineuse du chômage lié au contrôle exercé aujourd'hui par les groupes armés sur plus de 80% de la zone métropolitaine de Port-au-Prince¹⁷. En effet, selon Georges Sassine, l'ancien Président de l'Association des industries d'Haïti, le secteur manufacturier du vêtement qui employait 62,000 travailleurs en

¹⁴ Juno7. <https://www.juno74> octobre 2023). ht/violence-des-gangs-a-port-au-prince-selon-une-enquete/

¹⁵ ONU Info. [Haïti : près de 200.000 enfants privés d'école à Port-au-Prince et dans l'Artibonite en raison de l'insécurité](#) | ONU Info

¹⁶ International organization of Employers (IOE). “Analyse du climat des affaires dans les PMA : Haïti. (mars 2023). <https://www.ioe-emp.org/index.php?eID>

¹⁷ United Nations. ‘Haiti: UN Human Rights chief urges end to intensifying violence in Port-au-Prince’.

<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/11/>

décembre 2021, a perdu sur une période de 3 ans plus de 40,000 travailleurs, soit 64% de son personnel¹⁸. Dans le même contexte, Fernando Capellan, propriétaire du parc industriel CODEVI, laisse entendre non seulement que sur ses 19 146 travailleurs, il a déjà perdu environ 6,000 depuis le début de cette crise de sécurité, mais qu'il pourrait encore en perdre 6,000 de plus avec le non-renouvellement de la loi HOPE/HELP¹⁹.

¹⁸ HALI LIBRE. « Haïti - Économie : Le secteur manufacturier du vêtement, a perdu 40,000 emplois » (janvier 2025). <https://www.haitilibre.com/article-44004-haiti-economie>

¹⁹ Idem

3. VISION ET AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME POLITIQUE

Comme nous avons pu le voir, ce diagnostic situationnel a le mérite d'offrir un tableau global des fragilités multiples du pays dans des secteurs de la vie nationale considérés comme vitaux tant pour le fonctionnement de l'Etat que pour le bien-être de la société haïtienne en général. Sur la base de ces données d'analyse et sur les conclusions de nombreuses consultations conduites auprès des militants et l'électorat du Parti, ainsi qu'auprès des secteurs représentatifs de la société civile haïtienne, tels, des universitaires et spécialistes pluridisciplinaires, des groupes de paysans, de jeunes, de travailleurs et de femmes, notre Parti a décidé d'adopter et de promouvoir un Programme politique multisectoriel, dont la vision consiste à : « *Rétablissement, puis consolider la gouvernance sécuritaire, politique et économique du pays, de sorte qu'Haïti se transforme d'ici 2029 en une société plus pacifique, plus inclusive et plus politiquement stable* ». Pour atteindre cette vision, ce Programme politique multisectoriel sera articulé autour de CINQ (05) grands axes stratégiques :

AXE I.- Sécurité alimentaire - L'insécurité alimentaire en Haïti est liée, d'un côté, à des causes structurelles, comme la pauvreté généralisée et les politiques de libéralisation des échanges introduites à la fin des années 1980 qui ont mis en faillite la production nationale au profit des importations agricoles étrangères, notamment le riz, le maïs et les bananes et d'un autre côté, à des causes plus conjoncturelles, telles les pressions exercées par les gangs armés sur la principale région rizicole du pays et les grands axes de communication et d'approvisionnement interdépartementaux.

Les mesures de réforme que notre Parti entend adopter dans le secteur agricole viseront non seulement à éliminer tout risque de famine sur l'ensemble du territoire sur la période allant de 2026 à 2028, mais aussi à permettre à tous les haïtiens de manger durablement à leur fin d'ici à 2029 ;

AXE II.- Enseignement fondamental - Selon les données de l'UNICEF, au moins 20% des enfants haïtiens de 6 à 10 ans ne sont pas scolarisés²⁰. Cette situation s'aggrave chaque jour avec le contrôle de plus en plus accru des gangs armés sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince. En effet, lorsque les établissements scolaires situés dans les zones d'influence des groupes armés ne sont pas vandalisés ou forcés de payer pour leur sécurité, ils sont obligés de fermer leurs portes ou servir d'abris provisoires pour les milliers de personnes déplacées. En dehors de ce problème conjoncturel, le système éducatif haïtien fait face à des défis structurels remontant à plusieurs décennies qui n'encouragent ni un accès de tous les enfants à des infrastructures scolaires, ni la promotion d'éducation de qualité susceptible d'offrir aux jeunes citoyens haïtiens la formation de base nécessaire pour être compétitifs et profiter des opportunités de développement social et professionnel dans un monde de plus en plus compétitif.

²⁰ UNICEF-HAITI. Education : Un accès équitable pour tous. <https://www.unicef.org/haiti>

La vision du Parti vis-à-vis du secteur de l'éducation se propose de garantir après trois années d'implémentation de son plan d'action sectoriel, soit de 2026 à 2029, que tous les enfants haïtiens sans discrimination de leur milieu d'origine urbaine ou rurale aient accès à une éducation de qualité. Il s'agira ensuite dans le cadre de notre programme de réorganiser la gouvernance du secteur de l'éducation afin d'optimiser l'impact de l'apprentissage sur le niveau de compétitivité des jeunes citoyens haïtiens. Le succès de cet objectif passera bien sûr par la promotion de stratégies innovantes destinées non seulement à améliorer le système éducatif aussi bien du point de vue intégrateur, pédagogique et organisationnel mais aussi à mitiger ou supprimer tous les facteurs de risques qui menacent le fonctionnement régulier des écoles.

AXE III.- Développement et inclusion économique - Pour plusieurs raisons, liées notamment à l'instabilité politique, l'insécurité, les catastrophes naturelles et la mauvaise gouvernance économique et monétaire, l'économie haïtienne a réalisé la pire performance de tout le sous-continent latino-américain durant six (06) années consécutives. Cette contraction de l'économie haïtienne pendant la période de 2019 à 2024 a impacté sur la position du pays dans le classement mondial des 50 pays les moins développés publié en 2024 dans lequel Haïti occupe la 31eme place. Sans oublier qu'avec un PIB par habitant de 1 693 dollars américains contre 10 717, 6 en République dominicaine, le pays affiche dans les statistiques de 2023 un indice de GINI de 0,41 (basé sur la consommation) et un indice de développement humain de 0,554²¹.

Ce tableau socio-économique dramatique impose aujourd'hui à notre Parti de s'engager vers un changement total de paradigme en ce qui concerne la politique économique, incluant la dimension industrielle, commerciale et fiscale. En effet, il convient pour nous désormais de promouvoir une politique économique axée sur une stratégie **de valorisation et de protection non tarifaire de la production nationale**, ce qui nous permettra conformément aux attentes des différents acteurs sociaux rencontrés dans le cadre des séances de consultation citoyenne, d'assurer le relèvement et la modernisation de l'agriculture et de la pêche et de renforcer une réforme fiscale et budgétaire susceptibles de créer les conditions de développement et du plein emploi.

AXE IV.- Renforcement de la résilience environnementale - Pendant la période comprise entre 1900 et 2021, Haïti a connu 34 catastrophes naturelles de grandes envergures, plus de la moitié, soit 20 sur 34 ont été enregistrées après les années 2000. Si on commence à évaluer les bilans humains seulement à partir de la fin des années 2000, il y a lieu de noter qu'en 2008, les cyclones Fay, Gustave, Hanna et Ike ont comptabilisé 165, 337 familles sinistrées, 548 blessés, 793 morts et 310 disparus. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 avait provoqué près de 250 000 décès, 300, 000 blessés, 5 000 personnes portées disparues et 1.5 millions de sans-abris. En 2012, l'ouragan Sandy avait provoqué le décès de 60 à 100 personnes et fait au moins 200 000 sans-abris. En 2016, l'Ouragan Matthew s'était soldé par 1000 morts, 128 disparus et 175 500 sans-abris. En 2017, l'Ouragan Irma a

²¹ Groupe de la banque mondiale. Haïti Présentation. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview#>

entrainé 20 000 sinistrés. Le séisme de 2018 s'est soldé par 17 morts, 350 blessés, 353 maisons détruites et 7 430 endommagées²². Le tremblement de terre de 2021 avait fait 2 207 morts, près de 13 000 blessées et 130 000 maisons effondrées. Tout ceci confirme le fait que plus de 93% de notre territoire et plus de 96% de notre population sont exposés aux risques de catastrophes environnementales²³.

Aussi, puisque le déboisement demeure l'un des facteurs les plus déterminants dans la vulnérabilité du pays face aux menaces environnementales, notre Parti s'engage, à côté d'un programme de reboisement, à faire de l'accessibilité des sources énergétiques alternatives au charbon de bois un objectif politique et stratégique prioritaire. Dans ce contexte, pour éviter que le coût financier élevé de cette politique de subvention n'affecte négativement l'équilibre budgétaire et n'entrave les priorités du gouvernement en matière d'investissement ou de développement, notre Parti se propose aussi de soumettre toutes les entreprises et les grandes fortunes du pays à un programme d'initiative de solidarité environnementale (PISE). Cette sorte de taxe ou de redevances spéciales nationales devrait s'inscrire dans la même logique du « Fonds Spécial de Reboisement (F.S.R) », institué le 20 novembre 1972 ou du « Fonds d'Entretien Routier » établi le 24 juillet 2003 par le gouvernement.

AXE V.- Sécurité publique - Le contrôle plus ou moins effectif exercé par les gangs armés sur plus de 80% de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et une grande partie des régions rizicoles de la vallée de l'Artibonite a non seulement des conséquences désastreuses sur le bien-être moral et physique des citoyens de la capitale et de plusieurs départements du pays, mais a aussi un effet profondément dévastateur sur l'économie nationale et le fonctionnement régulier de nos institutions. En dehors, bien entendu, du bilan humain lié à l'activisme des gangs qui ne cesse de peser encore plus lourd chaque année, plus de 90% de la population fait face aussi à un niveau élevé de menace de sécurité non criminelle, telle que, les désastres naturels, l'insécurité routière, les risques d'accidents urbains, etc²⁴. Même si cette dernière forme d'expression des menaces de sécurité publique ne fait pas autant écho dans la Presse que les statistiques criminelles, elle peut engendrer selon les années des pertes en vies humaines et des dommages matériels encore plus élevés.

Dans cette situation de menace de sécurité publique de nature multidimensionnelle, notre Parti s'engage à rompre avec le paradigme traditionnel en matière de gestion de l'ordre et de la sécurité qui tend non seulement à faire reposer les responsabilités de production de la sécurité sur le dos exclusif de la Police, mais aussi à articuler la lutte contre la criminalité presque essentiellement autour des parades d'action répressives et réactives. Dans le souci d'apporter une solution à la fois efficace et durable au phénomène des gangs armés et de renforcer la résilience de la population face à toutes les autres formes de risque de sécurité, nous comptons mettre en œuvre

²² James Boyard. « L'Insécurité environnementale, une menace négligée en Haïti », dans *Le Procès de l'Insécurité : Problèmes, Méthodes et Stratégies*. Port-au-Prince : Edition Kopivit/l'Action sociale. Pp. 139-162

²³ Gobal facility for deasater reduction and recovery (GFDRR). Programme de Prévention des Risques liés aux Catastrophes Naturelles (ACP-UE NDRR). <https://www.gfdrr.org/fr/haiti>

²⁴ James Boyard. « L'Insécurité non criminelle », dans *Le Procès de l'Insécurité : Problèmes, Méthodes et Stratégies*. Port-au-Prince : Edition Kopivit/l'Action sociale. Pp. 125-203

une stratégie de gouvernance sécuritaire tri-dimensionnelle, axée autour de trois catégories de mesures s'étendant respectivement sur le court, le moyen et le long terme, à savoir des mesures « militaro-policières », des mesures de consolidation de la paix et des mesures renforcement de la gouvernance institutionnelle.

4. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME POLITIQUE

AXE STRATEGIQUE NO 1 : SECURITE ALIMENTAIRE

OBJECTIF : Eliminer de manière durable les risques de famine et permettre à chaque haïtien de manger sainement à sa faim

ACTIVITE 1 : Augmenter les capacités de production agricole

RESULTAT ATTENDU : La production agricole est augmentée et diversifiée et permet de répondre à 75% aux besoins de la consommation locale

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
1) Réhabilitation des infrastructures agricoles (X km routes agricoles et Y systèmes d'irrigation des plaines agricoles) ;	Nombre d'ha de terres mise en valeur ; Nombre de km de canaux principaux construits ; Nombre de digues de protection par ha de terre irriguée réhabilitée ; Nombre de km de pistes construits ; Nombre de forages d'eau réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux techniciens du ministère de l'Agriculture ; - Mobilisation d'une enveloppe budgétaire ; - Recours à des fonds d'aide internationale 	2025-2028
2) Mise à disposition des producteurs Y tonnes d'intrants agricoles à travers des magasins gérés par des coopératives dans les zones ciblées ;	Quantité de tonnes d'intrants distribuées par campagne agricole et taux de rendement à l'ha ; Niveau de disponibilité des semences, engrains minéraux et organiques, pesticides chimiques et biologiques et autres matériels et outillage agricoles, coût des intrants agricoles sur le marché international.	Recours à des fonds budgétaires	2025-2028
3) Modernisation du secteur de la pêche et amélioration de la production industrielle de la nourriture des bovins, Caprins, des poissons, des abeilles, des porcins et des volailles	Nombre de navire spécialisé acheté et Disponibilité de formation technique pour les acteurs de la pêche ; Nombre d'usine de production de nourriture d'animaux créé ; Le niveau d'accès aux conseils de zootechniciens ; Existence de centre de contrôle d'alimentation pour animal	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux techniciens du ministère de l'Agriculture ; - Mobilisation d'une enveloppe budgétaire ; - Recours à une assistance technique internationale 	2025-2028

4) Renforcement de la banque de développement agricole (BNDA) par l'augmentation du crédit disponible et du nombre de succursales au profit des producteurs et entrepreneurs agricoles	Cadre légal du BNDA révisé, aligné aux standards internationaux et publié dans le Journal le Moniteur ; Taux du crédit accordé ; Nombre de succursales créées	- Recours à des investissements de la BIRD ;	2025-2028
5) Mise en œuvre d'une stratégie commerciale valorisant et protégeant la production nationale	Niveau de réduction des importations et d'augmentation de la consommation interne des biens produits localement	- Etablissement d'une taxe spéciale sur les importations	2025-2028
6) Alignement du tarif douanier haïtien sur celui des Etats de la CARICOM ;	Le régime douanier haïtien est harmonisé avec celui de la CARICOM	- Recours aux outils de tarification de la CARICOM	2025-2026
7) Application effective des règles sanitaires et phytosanitaires de l'OMC contre tous les produits alimentaires en provenance de la République dominicaine ;	Niveau d'efficacité de la structure de contrôle au niveau de l'AGD	- Mobilisation des mécanismes de contrôle du ministère du Commerce	2025-2026
8) Mise en œuvre de mesures compensatoires pour tous les produits subventionnés, importés de la République dominicaine ou d'autres partenaires commerciaux d'Haïti ;	Nombre de procédures et de prestations compensatoires engagées par le gouvernement haïtien	- Recours à l'Accord sur les Subventions et les Mesures compensatoires de l'OMC	2025-2026
9) Mise en place d'un programme incitatif favorisant la consommation des produits locaux par rapport aux produits importés.	Niveau d'augmentation de la consommation des biens produits localement	- Mobilisation des médias communautaires et des médias publics ; - Recours aux médias sociaux	2025-2028
10) Création d'un réseau national de distribution pour les denrées produites dans les Provinces ;	Nombre de structures locales de distribution institué	- Recours aux marchés traditionnels ; - Mobilisation des supermarchés	2025-2026

AXE STRATEGIQUE NO 2 : L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

OBJECTIF : Favoriser un développement cognitif et social équitable de la petite enfance

ACTIVITES 1 : Accroître et améliorer l'offre d'éducation préscolaire pour les enfants de 0 à 5 ans

RESULTAT ATTENDU : L'offre d'éducation préscolaire pour les enfants de 0-5 ans est améliorée

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
-----------------------------	-----------------------------------	---------------	-------------------

11) Accroissement des capacités d'accueil des structures d'encadrement de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux net de fréquentation au préscolaire est passé de 56,37% à 75% en 2028 ; - Les conditions d'encadrement de l'éducation préscolaire sont améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education ; - Mobilisation d'une rubrique budgétaire 	2026-2028
12) Amélioration de la pertinence des programmes et des conditions d'encadrement de l'éducation de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Les centres d'éducation préscolaire sont équipés de matériels didactiques adéquats ; - Les programmes d'éducation centrés sur le développement intégral de l'enfant sont révisés et largement diffusés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education ; - Mobilisation d'une rubrique budgétaire 	2026-2028

ACTIVITE 2 : Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des enfants de 0-5 ans

RESULTATS ATTENDUS : L'état de santé/nutrition des enfants de 0-5ans est assuré de manière plus effective et équitable

ACTIONS PRIORITAIRES	<i>INDICATEURS DE PERFORMANCE</i>	<i>MOYENS</i>	<i>CALENDRIER</i>
13) Amélioration de l'état sanitaire de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - 25 % des enfants de 0-5 ans, en particulier les plus vulnérables et les plus nécessiteux accèdent à une meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des infrastructures du Ministère de la santé 	2026-2028
14) Amélioration de l'état nutritionnel de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - L'état nutritionnel des enfants est renforcé par l'accès, sur une base régulière, à une alimentation saine et équilibrée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours a un régime nutritionnel standard ; - Recours à des fonds budgétaires 	2026-2028

ACTIVITE 3 : Accroître la couverture de l'éducation de base formelle et non formelle

RESULTATS ATTENDUS : Les infrastructures éducatives de proximité sont renforcées

ACTIONS PRIORITAIRES	<i>INDICATEURS DE PERFORMANCE</i>	<i>MOYENS</i>	<i>CALENDRIER</i>
15) Augmentation/amélioration de l'offre publique d'éducation dans les zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de pénétration des infrastructures éducatives de proximité est augmenté à 80%. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours à des fonds d'aide internationale (UNICEF/UNESCO) ; - Mobilisation des fonds budgétaires ; - Recours aux cadres du Ministère de l'Education . 	2026-2028

16) Amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux net de scolarisation est de 100 % en 2028 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours à des fonds d'aide internationale (UNICEF/UNESCO) ; - Mobilisation des fonds budgétaires. 	2026-2028
17) Optimisation de l'utilisation des infrastructures existante	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'admission dans l'enseignement fondamental est de 100 % en 2028 ; - Les taux de transition au niveau des enseignements fondamental, secondaire et supérieur sont améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres du Ministère de l'Education. 	2026-2028
18) Prise en charge des exclus du système formel à travers un programme d'éducation de base non formelle	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'analphabétisme est réduit d'au moins 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres du Ministère de l'Education . 	2026-2028
ACTIVITE 4 : Améliorer la qualité de la formation de base			
RESULTATS ATTENDUS : Le niveau de savoirs disciplinaires et de compétences académiques des élèves des classes fondamentales a augmenté de manière compétitive			
ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
19) Amélioration des qualifications des nouveaux enseignants et des enseignants en poste	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les nouveaux enseignants reçoivent une formation pédagogique avant leur entrée en fonction ; - Tous les nouveaux maîtres bénéficient d'un encadrement pédagogique ; - Le dispositif existant de formation initiale des maîtres est rénové ; - Les compétences professionnelles de tous les enseignants sont renforcées ; - Tous les enseignants ont acquis les compétences/connaissances du niveau de la 9ème année fondamentale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education. 	2026-2028
20) Renforcement de la qualité et de la pertinence des curricula	<ul style="list-style-type: none"> - La congruence des curricula est améliorée ; - Tous les enseignants maîtrisent les programmes d'enseignement ; - Les performances/apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education. 	2026-2028

	des élèves par cycle sont régulièrement évaluées ; - Les performances des élèves en ce qui concerne les apprentissages fondamentaux sont régulièrement Evaluées		
21) Mise en place, au niveau du fondamental, d'une démarche de bilinguisme équilibré facilitant le développement des compétences linguistiques des élèves en créole et en français	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan cohérent d'aménagement linguistique est élaboré et mis en œuvre ; - La fonction de promotion et de cohésion linguistique de l'Académie du créole haïtien est renforcée ; - Tous les agents éducatifs, en particulier les enseignants du préscolaire et du fondamental sont informés des éléments-clés de la politique et formés aux méthodologies d'enseignement des deux langues ; - Des ouvrages pour l'école haïtienne répondant à la politique linguistique sont produits ; - Des programmes pilotes d'éducation bilingue susceptibles d'être généralisés sont expérimentés dans des écoles fondamentales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education. 	2026-2028
22) Améliorer l'encadrement pédagogique de la formation de base	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité de l'enseignement est améliorée et produit des résultats pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux cadres-experts du Ministère de l'Education. 	2026-2028

AXE STRATEGIQUE NO 3 : DEVELOPPEMENT ET INCLUSION ECONOMIQUE

OBJECTIF : Garantir un équilibre de développement de l'ensemble du territoire

ACTIVITES 1 : Optimiser les opportunités économiques des collectivités territoriales

RESULTAT ATTENDUS : Les ressources naturelles des différents départements sont exploitées à grande échelle et le taux de chômage, de la pauvreté et de l'exode dans le monde rural a diminué substantiellement

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
23) Transformation des chefs-lieux de départements et en Pôles de croissance et de développement intégré	Le développement polarisé est implanté à l'échelle départementale et locale à 70% du budget national	<ul style="list-style-type: none"> - Recours à des incitations fiscales et mobilisation du secteur privé haïtien ; 	2026-2028

		<ul style="list-style-type: none"> - Recours au budget de développement des collectivités locales ; - Recours à des fonds d'aide internationale (UE, BIRD, Taiwan, etc.) 	
24) Amélioration de la gouvernance territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement régional est conduit de manière plus équilibré grâce à la mise en œuvre d'une politique publique plus inclusive ; - Le budget national est reparti de manière plus équitable entre les différents départements ; - Les compétences techniques et les services publics sont repartis de manière plus rationnelle et équitable sur le territoire national. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique de développement d'Haïti 2030 ; - Budget national ; - Lois sur la décentralisation et les collectivités territoriales 	2026-2028
25) Redistribution équitable du budget national	<ul style="list-style-type: none"> - La part des autres départements dans la répartition du budget national est accrue de manière équitable ; - Les dépenses du budget de développement des départements réalisées de manière effective 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique de développement d'Haïti 2030 ; - Budget national ; - Lois sur la décentralisation et les collectivités territoriales 	2026-2028
26) Renforcement de l'accès au numérique à l'échelle des collectivités territoriales	<p>Taux de pénétration de l'internet ;</p> <p>Niveau de satisfaction des clients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique de développement d'Haïti 2030 ; - Budget national ; - Lois sur la décentralisation et les collectivités territoriales ; - Recours à des fonds d'aide au développement 	2026-2028
27) Encourager l'inclusion sociale via l'accès au numérique et une bonne gouvernance territoriale de l'internet	<p>Niveau du développement des usages du numérique comme services publics communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique de développement d'Haïti 2030 ; - Budget national ; - Recours à des fonds d'aide au développement 	2026-2028

- Lois sur la décentralisation et les collectivités territoriales

ACTIVITE 2 : Améliorer la qualité et l'accès des communautés urbaines et régionales aux ressources numériques et énergétiques

RESULTATS ATTENDUS : Le réseau électrique est rénové, la production d'électricité est augmentée et le niveau de connectivité du territoire à l'internet est accru de manière équitable

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
28) Augmentation de la capacité de production du courant électrique ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de central à production énergétiques construits ; - Nombre de matériels techniques innovants disponibles; - Qualité des infrastructures disponibles ; - Nombre de partenariats développés sur la production alternative autre que celle de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des techniciens de l'EDH ; - Mobilisation du budget national ; - Recours a des fonds d'aide au développement. 	2026-2028
29) Accroissement de la capacité de distribution du courant électrique ;	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de Perte technique sur le réseau ; - Evolution du circuit de la production jusqu'à la distribution ; - Degré de remplacements des matériels de distributions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des techniciens de l'EDH ; - Mobilisation du budget national. 	2026-2028
30) Mise en œuvre du projet d'électricité alternative durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Degré d'ouverture à l'Energie verte ; - Nombre de projets de production d'énergie verte disponibles dans des zones ciblées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du budget national ; - Recours à des fonds d'aide au développement. 	2027-2028
31) Amélioration de la gouvernance du secteur de la télécommunication (CONATEL et IHSI)	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal du CONATEL révisé, validé, adapté aux normes internationales et publié dans le Journal le Moniteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres du ministère des Travaux publics, du CONATEL et de l'IHSI. 	2026-2028
32) Renforcement de l'accès au numérique et de la compétitivité du secteur de la télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux fournisseurs accrédités; - Niveau de prix de l'accès au numérique ; Qualité de l'internet ; - Nombre de portails de services en ligne ; Proportion des citoyens bénéficiant du projet de portabilité mobile ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres du ministère des Travaux publics, du CONATEL et de l'IHSI ; - Mobilisation du budget national ; 	2026-2028

	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de pénétration de l'internet ; - Niveau de satisfaction des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours à des fonds d'aide au développement. 	
33) Construction des réseaux terrestres câblés reliant Port-au-Prince et les autres départements, communes et sections communales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 6000 km de cabres de télécommunication reliant les départements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres du ministère des Travaux publics, du CONATEL et de l'IHSI ; - Mobilisation du budget national ; - Recours à des fonds d'aide au développement. 	2027-2028

ACTIVITE 3 : Améliorer la compétitivité et l'attraction d'Haïti au sein de la Caraïbe et dans le monde

RESULTATS ATTENDUS : La part de l'exportation a augmenté de manière substantielle dans le PIB haïtien

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
34) Adoption d'une stratégie commerciale de promotion des exportations sur la base des avantages comparatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de produits haïtiens localisés, identifiés puis inventoriés pour être vendus sur le marché international. - Volume de CA réalisé sur les produits vendus à l'échelle internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux Politiques publiques alternatives dans le domaine industrielle, commerciale et fiscale ; - Recours à une table multisectorielle MEF/MCI/AGD. 	2026-2027
35) Mise en œuvre une diplomatie d'affaires et Négociation de nouveaux accords commerciaux préférentiels avec les Etats, l'Asie du Sud 'Est, la Turquie et travailler à la ratification des accords signés avec la CARICOM et l'Union Européenne" afin de diversifier les opportunités d'exportations des produits haïtiens	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'ajustement de la diplomatie aux priorités commerciales d'Haïti élaboré et exécuté ; - Nouveaux marchés d'exportation et avantages commerciaux obtenus par Haïti ; - Nombre de nouveaux accords commerciaux préférentiels conclus avec les partenaires commerciaux étrangers ; - Nombre de nouveaux accords commerciaux préférentiels conclus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du MAE et des missions et représentations haïtiennes à l'étranger ; - Recours à un document de stratégie nationale. 	2026-2028
36) Promotion de nouveaux investissements directs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lois fiscales votées puis publiées accordant des avantages 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du MAE et des missions et 	2026-2027

nationaux et étrangers via des incitations fiscales	<p>fiscaux aux nouveaux investissements directs nationaux et étrangers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité des réformes institutionnelles et légale engagées destinées à favoriser l'investissement direct local et international. 	<p>représentations haïtiennes à l'étranger ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recours à des incitations fiscales et a une loi plus attrayante sur les investissements étrangers et les sociétés anonymes. 	
37) Développement de l'innovation et de l'agriculture biologique pour rendre les produits haïtiens plus attrayants et plus compétitifs sur le marché extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipement agricole acheté et d'infrastructures agricoles installées ; - Nombre d'hectares de terre agricole pour lequel on n'utilise pas d'intrants chimiques ; - Nombre de nouvelles entreprises innovantes agricoles créées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des spécialistes du ministère de l'Agriculture ; - Recours au budget national 	20226-2028
38) Transformation du secteur de l'artisanat d'art un pilier porteur pour les exportations haïtiennes et promotion des formes de tourisme non conventionnel, tels, l'éco-tourisme, le tourisme culturel, le tourisme gastronomique.	<ul style="list-style-type: none"> - Poids des produits de l'artisanat dans le volume des biens exportés ; - Volume de CA généré par la vente des produits artisanaux ; - Nombre de sites touristiques aménagés et améliorés Nombre d'espaces verts aménagés et améliorés ; - Volume de CA réalisés dans les ventes de produits artisanaux aux visiteurs étrangers ; - Indice de notoriété de la gastronomie haïtienne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des acteurs du secteur culturel ; - Mobilisation du ministère de la Culture ; - Recours aux missions et représentations d'Haïti à l'étranger. 	2026-2028
39) Amélioration de la gouvernance de l'aide publique au développement (APD).	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'application pat les bailleurs de fonds des principes d'alignement et de responsabilité de l'APD ; Degré d'effectivité et d'efficacité du mécanisme de coordination intersectorielle autour des interventions des ONG et des Agences internationales ; Degré d'institutionnalisation de l'assistance internationale sous forme de programmes et non plus sous forme de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MPCE. 	2026-2027

ACTIVITE 4 : Améliorer l'environnement légal et fiscal des affaires

RESULTATS ATTENDUS : Le taux de compétitivité et d'attraction d'Haïti au sein de la Caraïbe et dans le monde a augmenté

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
40) Modernisation du cadre légal lié à la promotion de l'investissement et à la création d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lois fiscales votées puis publiées accordant des avantages fiscaux aux nouveaux investissements directs nationaux et étrangers ; - Qualité des réformes institutionnelles et légale engagées destinées à favoriser l'investissement direct local et international ; - Nombre de lois votées puis publiées sur la facilitation de réinvestissement des profits des sociétés ; - Nombre d'indicateurs de Doing Business qui sont révisés puis améliorés pour faciliter en Haïti un milieu d'affaires propice à l'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MCI ; - Recours au Parlement. 	2026-2028
41) Adoption des législations sur le commerce et les services bancaires en ligne, les cartes de crédit et les monnaies numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'effectivité et qualité des lois et nouveaux règlements sur le commerce numérique adoptés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MCI ; - Recours au Parlement. 	2026-2028
42) Promotion de nouveaux investissements directs nationaux et étrangers via des incitations fiscales ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lois fiscales votées puis publiées accordant des avantages fiscaux aux nouveaux investissements directs nationaux et étrangers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MEF ; - Recours au Parlement. 	2026-2028
43) Fourniture des incitations fiscales aux entreprises et industries souhaitant s'établir en région	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'avantages incitatifs ; - Nombre d'emplois nouveaux générés dans les provinces suite à cette nouvelle politique fiscale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MEF ; - Recours au Parlement. 	2026-2028
44) Amélioration du cadre juridico-légititatif de protection du droit de	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lois sur la protection du droit de propriété privée et de 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des cadres techniques du MCI ; 	2026-2028

propriété privée et de propriété intellectuelle	propriété intellectuelle révisées ou adopté	- Recours au Parlement.	
45) Adoption d'une législation sur la reconnaissance de la signature électronique	- Niveau d'effectivité et de diffusion de la loi sur la reconnaissance de la signature électronique.	- Mobilisation des cadres techniques du MCI ; - Recours au Parlement.	2026-2028

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION NO 4 : RESILIENCE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF : Diminuer le niveau de vulnérabilité du pays face aux désastres naturels

ACTIVITE NO 1 : Améliorer la gouvernance de l'Eco-système des communautés côtières

RESULTAT ATTENDU : L'environnement terrestre et marin des zones côtières est protégé et se renouvelle de manière durable

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
46) Etablissement d'incitation favorisant la bonne gouvernance environnementale locale ;	- Régime de subventions vertes créé pour les communautés locales pour la protection des ressources naturelles de base, telles que l'eau, le sol, l'air ; - Subventions vertes disponibles et conditionnées à l'adoption de bonnes mesures de gestion et de protection de l'eco-système local par les Mairies.	- Mobilisation des cadres du ministère de l'Environnement et des organisations de défense de l'environnement ; - Recours a des fonds du budget national.	2026-2027
47) Sensibilisation des leaders communautaires dans leurs rôles et responsabilités de préservation et protection de l'écosystème des zones côtières ;	- Nombre d'Ateliers de sensibilisation organisées par le ministère de l'Environnement au profit des acteurs gouvernementaux et de la société civile locale des régions côtières ; - Taux de bonnes pratiques de gestion de l'environnement parmi les leaders communautaires.	- Mobilisation des cadres du ministère de l'Environnement et des organisations de défense de l'environnement ; - Recours à des fonds du budget national.	2026-2027
48) Promotion au sein des communautés locales d'une culture d'éco-citoyenneté ;	- Nombre d'Ateliers de sensibilisation et de formation organisées par le ministère de l'Environnement au profit des jeunes et des membres des organisations de la société civile locale ; - Le taux de pratique de l'éco-citoyenneté parmi les jeunes et les résidents des communautés locales.	- Mobilisation des cadres du ministère de l'Environnement et des organisations de défense de l'environnement ; - Recours à des fonds du budget national.	2026-2027

ACTIVITE NO 2 : Réduire la consommation de charbon de bois

RESULTATS ATTENDUS : Le taux de couverture forestière a largement augmenté

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
49) Promotion de nouvelles sources d'énergies alternatives au charbon de bois ;	- Quantité d'essences forestières économiques en appui aux familles à faible revenu produites ; - Niveau du recours à des sources de cuisson alternatives, comme le Gaz de pétrole Liquéfié et les réchauds améliorés.	- Recours aux ingénieurs des ministères des Travaux publics et de l'Environnement ; - Mobilisation des fonds du budget national ; - Recours à des programmes médiatiques de sensibilisation.	2026-2027
50) Subvention durable du GPL et des réchauds améliorés ;	- La valeur de la subvention engagée dans le budget national.	- Recours à des fonds du budget national ; - Recours a des fonds d'aide internationale.	2026-2027
51) Renforcement de la pénalisation de l'abattage d'arbres ;	- Nouvelle loi adoptée et mise en vigueur favorisant le renforcement de la pénalisation de l'abattage d'arbres.	- Recours au Parlement ; - Mobilisation des commissaires de gouvernement dans la mise en œuvre de la nouvelle politique pénale contre l'abattage d'arbres.	2026-2027
52) Accompagnement des paysans charbonniers dans des programmes de reconversion professionnelle	- Nombre de communautés de charbonniers réinsérés dans des activités de productions agricoles.	- Mobilisation des fonds du budget national ; - Recours à des fonds d'aide internationale ; - Recours à des organisations de base et des ONG de développement communautaires	2026-2028

ACTIVITE NO 3 : Assurer la résilience des populations exposées aux risques environnementaux

RESULTATS ATTENDUS : Les impacts des désastres naturels ont atteint un niveau marginal au sein des communautés exposées

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
53) Amélioration des structures organisationnelles du Système national de	- La capacité de gestion et d'intervention du SNGRD a atteint un niveau d'effectivité acceptable.	- Recours aux cadres de la Direction de protection civile ; - Mobilisation de fonds budgétaires ou	2026-2028

gestion des risques et de désastres (SNGRD) ;		d'aide public au développement.	
54) Etablissement d'un corps de réserve départemental (CRD) de jeunes formés et qualifiés en secours d'urgence ;	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du CRD publié ; - Nombre de jeunes du CRD formés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de la Primature ; - Engagement de la Direction de protection civile et de la Secrétairerie d'Etat à la Sécurité publique ; - Mobilisation des Mairies dans le recrutement des jeunes ; - Recours à des fonds du budget national 	2026-2028
55) Prevention et mitigation des risques de danger environnemental dans les zones rurales et urbaines ;	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes d'inspection de risques environnementaux dans les zones rurales créés par la Direction de protection civile ; - Mécanismes d'inspection des risques environnementaux dans les zones urbaines créés par la Secrétairerie d'Etat à la Sécurité Publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de la Direction de protection civile et de la Secrétairerie d'Etat à la Sécurité publique. 	2026-2028
56) Implémentation d'une politique de reboisement massif ;	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de reboisement adopté et mis en œuvre ; - Nombre d'écoles, d'organisations de base, et de jeunes des communautés locales engagés dans le processus de reboisement ; - Nombre de plantule mis en terre sur l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministère de l'environnement ; - Mobilisation des écoles et organisations de base. 	2026-2028
57) Renforcement du cadre de gestion des bassins versant, des littoraux et du Morne l'Hôpital ;	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de Traitement des bassins versants prioritaires et des bassins versants liés aux parcs nationaux mis en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministère de l'Environnement, des Mairies, de la Direction de la protection civile et de la Secrétairerie d'Etat à la Sécurité Publique. 	2026-2028

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION NO 5 : SECURITE PUBLIQUE

OBJECTIF : Rétablir un climat de sécurité acceptable et durable sur l'ensemble du territoire

ACTIVITES No 1 : Assurer le démantèlement des gangs armés à Port-au-Prince et dans l'Artibonite

RESULTAT ATTENDU : Tous les gangs armés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et dans l'Artibonite sont démantelés et tous les territoires perdus sont récupérés

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
58) Définition et mobilisation des besoins prioritaires des forces nationales de sécurité dans le domaine technique et opérationnelles ;	- Guide des besoins prioritaires des forces nationales de sécurité élaborés et exécuté	- Engagement du CSPN, du CNS ; - Mobilisation de l'Etat-major des deux forces publiques.	2026-2027
59) Elaboration d'une stratégie opérationnelle de lutte anti-gang, intégrant l'effort conjoint des forces publiques (PNH, FADH et MMS) ;	- Document de stratégie élaboré et validé par le gouvernement	- Engagement du CSPN et du CNS	2026-2027
60) Renforcement des capacités opérationnelles de la PNH et des FADH, incluant des effectifs, des techniques et des moyens logistiques terrestres, aériens et navals ;	- <i>10 000 nouveaux soldats et 5 000 nouveaux policiers recrutés, formés et déployés sur trois ans ;</i> - <i>Augmentation de 50% des moyens logistiques opérationnelles et des capacités techniques des Forces de sécurité.</i>	- <i>Recours à des fonds budgétaires ;</i> - <i>Mobilisation du corps des instructeurs militaires et policiers</i>	2026-2028
61) Redynamisation et restructuration des services de renseignements	- <i>Les services de renseignements (ANI, SIN, DRG, DRJ) travaillent en synergie et leur performance est accrue.</i>	- Recours à des fonds budgétaires ; - Mobilisation des spécialistes de renseignements nationaux et étrangers.	2026-2027
62) Etablissement des partenariats stratégiques locaux pour lutter contre l'implémentation des cellules de gangs armés dans les autres départements et communes du pays ;	- <i>Nombre de communes menacées ou exposées à l'implantation de cellules des gangs armés disposant d'un Comité de sécurité préventive multisectorielle (CSPM)</i>	- Recours aux leaders communautaires ; - Mobilisation de la Police communautaire.	2026-2027
63) Implémentation d'un Plan d'opération de démantèlement des gangs dans la zone	- <i>Stratégie opérationnelle antigang effective contre les gangs de Port-au-Prince et de l'Artibonite</i>	- Mobilisation des spécialistes du CNS, du CSPN, de la Secrétairerie d'Etat à la	2026-2027

métropolitaine de Port-au-Prince et dans l'Artibonite		sécurité publique et des Services de renseignements ; - Engagement des unités de la MMS, de la PNH et des FADH.	
--	--	--	--

ACTIVITES No 2 : Renforcer la coopération sécuritaire régionale

RESULTATS ATTENDUS : Les capacités techniques et opérationnelles de la Police nationale d'Haïti et des Forces armées haïtiennes sont renforcées grâce au développement de partenariats stratégiques avec des gouvernements étrangers

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIE
64) Renforcement de la coopération sécuritaire avec les Etats-Unis, le Canada, la France et Taiwan pour un appui logistique substantiel aux forces de sécurité haïtiennes ;	- 30% des besoins logistiques prioritaires des forces nationales de sécurité sont appuyés par les gouvernements amis d'Haïti.	- <i>Engagement de la Primature et du ministère des Affaires Etrangères</i>	2026-2027
65) Renforcement de la coopération sécuritaire avec le Mexique, le Brésil, l'Equateur, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela, etc. pour un appui technique substantiel en faveur des forces de sécurité haïtiennes ;	- Nombre de partenariats stratégiques et techniques efficaces développés avec des pays du continent américain au profit des forces publiques haïtiennes.	- <i>Engagement de la Primature, du ministère des Affaires Etrangères, du CSPN et du CNS</i>	2026-2028
66) Etablissement de protocole d'accord avec les gouvernements du continent américain pour le partage d'information entre les services de renseignements visant la prévention et la répression du trafic des armes et munitions, du trafic de drogue et du trafic des êtres humains ;	- Nombre de conventions établies entre Haïti et des gouvernements du continent américain pour le partage d'information sur la criminalité transnationale organisée	<i>Engagement de la Primature, du ministère de Affaires Etrangères, du CSPN et du CNS</i>	2026-2028
67) Création au sein de la Primature d'un Secrétariat de la coopération sécuritaire internationale (SCSI).	- Le SCSI est effectif et opérationnel	<i>Engagement de la Primature, du ministère de Affaires Etrangères, du CSPN et du CNS</i>	2026-2027

ACTIVITES No 3 : Promouvoir la construction de la paix et la transformation des conflits

RESULTATS ATTENDUS : *Les espaces criminels sont pacifiés. Les facteurs criminogènes et les facteurs de conflits sont mitigés. La paix et la sécurité sont consolidées, l'autorité et la confiance sociale de l'Etat sont établies sur tout le territoire*

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
68) Implémentation d'un Programme de Démantèlement, Désarmement, Démobilisation et Reduction de la violence communautaire (DDR-RVC) dans les zones marquées par la prolifération des gangs armés ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmes DDR-RVC élaborés et mises en œuvre à Port-au-Prince et dans l'Artibonite ; - Quantité d'armes et de munitions récupérées volontairement. - Nombre d'anciens membres de gangs désarmé et réinséré 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de la CNDDR et de la Task-force interinstitutionnelle DDR-RVC 	2026-2028
69) Promotion de l'approche de la Justice et de la Police communautaire dans les quartiers sensibles ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mécanismes de Justice communautaire et de Police communautaire implantés dans les quartiers sensibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministère de la justice et de la sécurité publique ; - Engagement de la Direction générale de la PNH. 	2026-2028
70) Mise en place de programmes de relèvement économique communautaire au profit des jeunes et des femmes vulnérables ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmes d'entreprenariat social implantés ; - Montant des subventions sociales accordés 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministère des Affaires sociales ; - Mobilisation du secteur privé des affaires 	2026-2028
71) Rétablissement et amélioration des infrastructures de service de base dans les communautés en situation précaire ;	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Km de route réhabilitées ou rénovées ; - Nombre d'infrastructures d'écoles, de santé, de sport, etc. implantées ou rénovées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des Ministères des travaux publics, de la Santé et des Sports 	2026-2028
72) Promotion de programmes de renforcement de l'autorité de l'Etat dans les communautés marquées par la perte de confiance sociale.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités Etat/Citoyen organisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du ministère de l'Intérieur, de la PNH et des Mairies 	2026-2028

ACTIVITE NO 4 : Améliorer la gouvernance des institutions coproductrices de la sécurité

RESULTATS ATTENDUS : *La gestion interne de la PNH est améliorée. Les capacités techniques et opérationnelles des Forces publiques sont renforcées. Une coordination plus dynamique est opérée entre les principaux organismes coproducteurs de la sécurité.*

ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER

73) Adoption d'une nouvelle loi organique de la PNH ;	- Projet de loi élaboré et soumis au Parlement pour ratification	- Mobilisation des experts de la Direction générale de la PNH et de la Primature ; - Engagement du parlement	2026-2027
74) Mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique de développement de la PNH axée sur l'amélioration de la culture stratégique du commandement et le renforcement des moyens d'intervention des unités spéciales	- Plan stratégique de développement 2026-2028 élaboré et validé par le gouvernement	- Mobilisation des experts et gestionnaires de projets de la Secrétairerie d'Etat à la sécurité publique et de la PNH ; - Engagement de la Primature.	2026-2027
75) Renforcement des moyens d'intervention des unités spéciales de la PNH ;	- Plan d'acquisition de moyens opérationnels létaux et non létaux élaboré et exécuté	- Mobilisation des fonds budgétaire ; - Mobilisation du Basket-fund ; - Engagement des experts de la PNH, du CSPN, du CNS et de la Secrétairerie d'Etat à la sécurité publique.	2026-2027
76) Réorganisation technique du Conseil supérieur de la PNH et du Conseil national de sécurité	- Un Secrétariat technique et permanent est mis en place au sein du CSPN ; - Un Secrétariat technique et permanent est mis en place au sein du CNS.	- Engagement du Premier ministre ; - Engagement de la Présidence et de la Primature.	2026-2027
77) Etablissement d'un partenariat stratégique entre les principales institutions coproductrices de sécurité (PNH, FADH, Services de renseignements, ministère de l'Intérieur, Douane, Immigration, etc.)	- Protocole de collaboration intersectorielle mise en place pour le secteur de la sécurité.	- Engagement du CSPN et du CNS	2026-2027